

Recherche

sociale

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SOCIALE

Le bilinguisme pour les Sourds : un choix nécessaire

par Colette Dubuisson
Département de linguistique, Université du Québec à Montréal

Toutes les communautés de Sourds à travers le monde, et cela depuis l'Antiquité, communiquent à l'aide d'une langue des signes qui leur est propre. Chez nous, il existe une langue des signes québécoise (LSQ) établie selon les mêmes principes d'organisation que les langues orales.

La LSQ est la langue première ou, si l'on veut, la véritable langue maternelle des Sourds. Elle correspond en effet à la définition d'une langue première qui est l'expression du système langagier acquis d'une façon naturelle et spontanée. Et les seules langues naturelles que les jeunes Sourds peuvent acquérir spontanément sont les langues signées. Celles-ci leur sont totalement accessibles parce qu'elles font appel au geste et à la vue uniquement.

Comme toutes les langues organisées, la LSQ est aussi une façon de voir le monde et de structurer sa pensée dans sa propre culture, en l'occurrence, celle des Sourds. Elle est bien plus qu'une liste de mots et de règles grammaticales. Nous savons aujourd'hui que la langue signée acquise spontanément fournit une vision du monde liée à la surdité qui ne peut que consolider les processus cognitifs.

Malgré ces constats, la LSQ n'est pas encore reconnue dans l'enseignement aux Sourds. On enseigne toujours le français comme langue première aux jeunes Sourds, ce qui leur pose d'énormes difficultés d'apprentissage. La majorité arrive au secondaire avec un énorme retard, notamment

quant au nombre de mots acquis ou quant à leur développement affectif et social. Ils reçoivent une image erronée du monde environnant et la plupart de ceux qui quittent le secondaire sont analphabètes fonctionnels.

Le bilinguisme semble pourtant la solution idéale pour éviter ces situations déplorables. Pour un Sourd québécois, le bilinguisme signifie qu'il fait l'apprentissage naturel de la LSQ et qu'il apprend ensuite le français comme langue seconde. Mais encore trop peu de jeunes Sourds ont aujourd'hui accès à leur langue maternelle. Les raisons en sont à la fois historiques et contemporaines.

Les jeunes Sourds au pensionnat

Au Québec d'avant les années 1960, les enfants sourds étaient pensionnaires dans des institutions spécialisées où on leur apprenait à communiquer en français. Ils pratiquaient la lecture sur les lèvres et s'entraînaient à prononcer jusqu'à ce qu'on les comprenne. Incapables d'entendre leurs propres sons, ils se fiaient aux rétroactions de l'enseignant. L'apprentissage du français oral et parlé ainsi que de la lecture labiale étaient, selon de nombreux témoignages, extrêmement laborieux.

Mais une fois entre eux, les enfants sourds communiquaient par signes, utilisant spontanément la LSQ que leur montraient les enfants qui l'avaient eux-mêmes apprise dans leur famille. Et puisque le personnel des pensionnats, surveil-

suite à la page 2

Québec

Sommaire

- 1 • 2
Le bilinguisme pour les Sourds : un choix nécessaire
- 2 • 3
La voix de l'arrière-pays
- 4 • 5
Résultats
- 6 • 7
Point de vue du milieu
- 7
Secrétaire avec un grand «S»
- 8
Soyez-vous que?
- Calendrier

Volume 2,
numéro 4,
février 1996

Le bilinguisme pour les Sourds... suite

lants, cuisiniers ou autres, était souvent recruté parmi des personnes sourdes, tous disposaient de modèles adultes avec lesquels ils communiquaient par signes, à l'aide de la LSQ. Pour les quelques 90 % d'enfants sourds nés de parents entendants, l'acquisition de la langue signée survenait donc un peu tardivement, mais de façon relativement naturelle puisque cette langue n'était pas enseignée.

Oralisme et communication totale

La philosophie de l'éducation mise de l'avant à partir des années 1960 évitait de regrouper, et donc d'isoler du reste de la société, les personnes souffrant d'une déficience. Depuis lors, les enfants sourds sont intégrés dans des classes régulières d'enfants entendants ou fréquentent des écoles spécialisées tout en demeurant dans leur milieu familial. Deux cheminement leur sont offerts : l'oralisme et la communication totale.

La voie oraliste apprend à l'enfant sourd à lire sur les lèvres et à parler le français, comme on le faisait dans les pensionnats. Par contre, isolé au milieu d'entendants, sans enfants ni adultes sourds autour de lui, il n'a plus accès aux signes, avec les conséquences malheureuses décrites plus haut.

La communication totale, pour sa part, utilise le plus grand nombre de moyens possibles : signes, paroles, gestes ou autres. Mais il ne faut pas confondre. Les signes utilisés dans la communication totale ne sont pas la LSQ. Ils lui sont alors parfois empruntés, mais ils proviennent la plupart du temps d'un code artificiel calqué sur le français et créé pour faciliter l'apprentissage du français. On peut identifier un signe à un mot français, mais la structure, la syntaxe, la morphologie et la sémantique restent celles du français. C'est ainsi que le non initié qui voit des Sourds communiquer à l'aide de signes ignore qu'ils ne parlent pas la langue qui leur est naturelle, soit la LSQ, mais qu'ils utilisent plutôt une copie artificielle du français.

Ces deux optiques, l'oralisme et la communication totale, prennent pour acquis que le français est la langue première des personnes sourdes.

Une reconnaissance officielle qui tarde

Les Suédois ont les premiers reconnu, en 1981, le droit des Sourds au bilinguisme, c'est-à-dire l'apprentissage de la langue signée comme

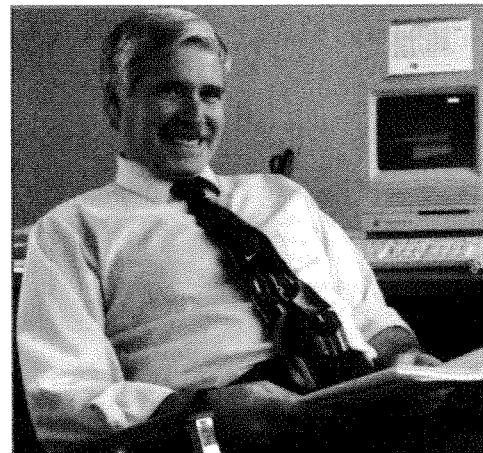
langue maternelle et du Suédois comme langue seconde. Au Canada, le Manitoba a reconnu en 1988 la langue des signes américaine (ASL) comme partie intégrante du patrimoine et, deux ans plus tard, l'Alberta l'a reconnue comme langue d'enseignement. Depuis, le Danemark, la France, l'Ontario et la Belgique ont aussi légiféré dans ce sens. Le Vénézuéla, l'Uruguay et le Liban s'y intéressent via des projets d'éducation bilingue. Les Américains considèrent l'ASL comme la langue naturelle des Sourds et langue minoritaire du pays, mais sa reconnaissance comme langue d'enseignement reste encore à venir.

Au Québec, l'adoption il y a environ deux ans d'une politique officielle de bilinguisme par l'Institut Raymond-Deuvar, dans leur approche auprès des Sourds, constitue une première d'importance. Mais la LSQ n'est toujours pas reconnue officiellement par le gouvernement. La connaissance qu'en ont les enfants sourds de parents sourds n'est pas non plus prise en compte dans l'enseignement. Rien n'est prévu pour favoriser son acquisition par les jeunes enfants sourds nés de parents entendants.

Le choix du bilinguisme

Le choix du bilinguisme pour les Sourds résulte d'un constat d'échec dans la scolarisation des enfants sourds, du développement des recherches sur les langues signées, ainsi que d'observations et de réflexions systématiques de parents et de professionnels quant aux comportements linguistique, affectif, culturel, social et cognitif des enfants sourds. Un tel choix, au Québec, respecterait le principe selon lequel il est indispensable pour le développement harmonieux de tout individu qu'il dispose d'une langue première acquise spontanément pendant la période de sa vie la plus propice, soit avant l'âge de sept ans.

L'implantation du bilinguisme exigera notamment une prise de conscience, de la part des parents entendants d'enfants sourds, du vécu de la surdité ainsi que de l'importance de la langue des signes et de la culture sourde. Un des moyens d'y parvenir sera de favoriser et d'intensifier les contacts entre les parents entendants et d'autres adultes sourds.



Jean-Pierre Deslauriers, UQAH

Après plusieurs années de revendications, voilà que la voix de l'arrière-pays commence à se faire entendre. Certains ministres parlent de décentralisation, d'autres de transfert de pouvoirs de décision au niveau local (souhaitons quelque chose de plus brillant que le dumping de Ryan dans la cour des municipalités), d'autres encore de développement local. Le ministre de l'Éducation s'est même étonné de l'attachement des gens à l'école de leur village. Espérons qu'il fera la même découverte au sujet des universités régionales ! Cependant, un regain d'intérêt pour l'espace régional changera-t-il le caractère de la recherche qui s'y fait ?

Les recherches produites en région sont la plupart du temps le fait d'universités qui s'y sont établies. Si l'Université du Québec se flatte aujourd'hui de ses antennes régionales, celles-ci étaient néanmoins absentes dans le plan initial. La mise sur pied des constituantes résulte des démarches faites par les groupes de pression régionaux jusqu'à ce que les fonctionnaires du savoir les inscrivent dans leurs préoccupations. (Passons sous silence l'indifférence des grandes universités urbaines pour la question.)

Si certains travaux de recherche existent, c'est parce qu'ils ont été développés en région où des chercheurs locaux y ont été sensibles. Les études en développement régional ont